Présélection et préparation au départ

Résultats présélections départ en mobilité d'études 2024-2025

Résultats campagne novembre - décembre 2023 : Les résultats des présélections ont été transmis le vendredi 21 mars 2024 (**e-mail étudiant utilisé** dans le cadre de votre candidature)**. Surveillez vos boîtes e-mails (spams compris).**

Résultats campagne septembre 2024 : Les résultats des présélections seront transmis fin septembre/début octobre 2024

Certains étudiants seront prévenus à une date antérieure en raison de contraintes de nomination très en amont auprès de nos partenaires étrangers.

* **Si vous êtes PRE-SELECTIONNE**, cela ne sera que pour **UN SEUL établissement (tous vos autres vœux seront refusés)**.

A réception de l'e-mail de pré-sélection transmis par l'Université Bordeaux Montaigne, vous devez vous connecter au portail des mobilités : https://montaigne.moveonfr.com/form/56ea7bedef189ddb7e000000/fra

Vous devez confirmer votre présélection. Si vous ne souhaitez plus partir en mobilité d'études, vous devez l'indiquer sur le portail des mobilités.

Plus d'informations sur se connecter au portail des mobilités : ici

La **Direction des Relations Internationales** de l'Université Bordeaux Montaigne annoncera alors votre pré-sélection auprès de votre futur établissement d'accueil (*phase de nomination*).

Vous serez par la suite contacté par l'établissement d'accueil pour y faire votre **inscription.** De nouvelles pièces peuvent alors vous être demandées par les établissements d'accueil. Il est fortement conseillé de consulter au plus tôt les sites internet des universités partenaires pour connaître la liste des pièces à joindre.

Attention ! Cette pré-sélection ne deviendra une *SELECTION DEFINITIVE* qu'à la réalisation de l'intégralité des conditions suivantes :

1. **Accepter votre pré-sélection** auprès de la Direction des Relations Internationales de l'Université Bordeaux Montaigne (cf e-mail reçu)
2. **Avoir été accepté par l'établissement partenaire** (qui est en droit de refuser votre présélection)
3. **Assister aux réunions de préparation** du Pôle Mobilité Etudiante et des enseignants coordinateurs le cas échéant
4. **Compléter** les dossiers demandés et dans les délais impartis
5. **Valider** l'ensemble de vos années universitaires et celle en cours (pas de départ en redoublement).

Si vous refusez cette proposition, aucune autre proposition ne vous sera faite.

* **Si vous êtes en "LISTE COMPLEMENTAIRE"**, vous serez contacté par la **Direction des Relations Internationales** si une place se libère.
* **Si vous êtes REFUSE sur tous vos vœux, la décision du jury est définitive. Vous n'avez pas de possibilité de recours contre la décision du jury.**

Recommandations : attendez la lettre d'acceptation de l'Université d'accueil avant d'engager des démarches de réservation de titres de transport ou de logement ; les délais de prise de RDV pour les cartes d'identité et passeports sont très longs (délais de 4 mois pour des prises de RDV ; environ 6 semaines de délai de fabrication). Si votre pièce d'identité n'est plus valide, prenez RDV au plus vite dans une mairie !

Préparer son séjour en mobilité : réunions de préparation au départ année universitaire 2024-2025

> **Réunion de préparation au départ ERASMUS au Royaume-Uni** Téléchargez ici la présentation du 5 avril 2024
>
> **Réunion de préparation au départ Hors Europe** Téléchargez ici la présentation du 5 avril 2024

Une réunion d'information se tiendra au mois de Juin 2024 (date à venir). Dans l'attente de la prochaine réunion, retrouvez ici toutes les informations transmises dans le cadre des précédentes réunions de préparation au départ.

Sessions avril 2023 :

> **Etudiants destinations ERASMUS** Téléchargez ici la

présentation sous format PDF

Téléchargez ici la présentation sous format PDF

étudiants destinations hors Europe

Etudiants destinations Royaume-Uni

Etudiants destinations conventions bilatérales

Retrouvez toutes les informations concernant les aides à la mobilité ici.